

Réintégration des domiciles après une inondation – risques à la santé

### **Consignes de prévention de la Direction de santé publique des Laurentides**

**Saint-Jérôme, le 3 mai 2023** – En raison des différentes inondations en cours sur le territoire, la Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides souhaite rappeler à la population les consignes et les précautions à prendre pour protéger sa santé et la sécurité de ses proches.

Au cours des prochains jours, plusieurs résidents de la région vont réintégrer leur domicile après une inondation. Dans ce contexte, les personnes sinistrées doivent demeurer vigilantes aux dangers liés à l'eau contaminée et au monoxyde de carbone. Rappelons qu'il est essentiel de procéder rapidement et de façon sécuritaire au nettoyage et à l'assèchement des objets et des surfaces pour éviter les infections et l'apparition de moisissures.

#### **Intoxication au monoxyde de carbone**

- N'utilisez jamais d'appareils à combustion (au gaz, à l'essence, etc.) tels que les pompes et les génératrices à l'intérieur des bâtiments ou près des portes ou des fenêtres.
- Si un avertisseur se déclenche dans le bâtiment, sortez immédiatement et composez le 911 pour obtenir de l'assistance.

#### **Eau potable**

- Si l'eau provient d'un réseau d'aqueduc, suivez les recommandations de la municipalité.
- Si l'eau provient d'un puits privé, considérez que l'eau est non potable jusqu'à preuve du contraire et faites bouillir une minute à gros bouillons ou utilisez de l'eau embouteillée.

#### **Conservation des aliments**

- Ne consommez pas les aliments qui pourraient être périmés prématurément ou souillés afin d'éviter les intoxications alimentaires.
- Afin de savoir quoi conserver et quoi jeter après une panne de courant ou une inondation, consultez le site [Quebec.ca/sante/alimentation](http://Quebec.ca/sante/alimentation), sous la rubrique « Salubrité des aliments ».

#### **Nettoyage et moisissures**

- Portez les équipements nécessaires (gants, lunettes et bottes de caoutchouc) lors de la manipulation des objets souillés ou dans les lieux où l'eau est encore présente.
- Pour prévenir l'apparition de moisissures, enlevez l'eau, ventilez et asséchez rapidement. Jetez tous les articles poreux et trempés ne pouvant être séchés et nettoyés.
- En présence importante de moisissures (taches verdâtres ou noirâtres, odeur de moisi), envisagez une protection respiratoire. Il est recommandé de confier les travaux importants à un entrepreneur.

#### **Blessure**

- Nettoyez immédiatement toute blessure, même mineure, à l'eau potable et au savon.
- Prenez contact avec un médecin en présence de blessures profondes ou souillées.
- Assurez-vous que votre vaccination est à jour contre le tétanos.

#### **Stress et anxiété**

- Une inondation peut causer beaucoup de stress, d'anxiété et d'inquiétudes. Contactez Info-Social au 811 si vous avez besoin d'aide.

Pour plus de détails sur ces recommandations, consultez le site [Quebec.ca/inondation](http://Quebec.ca/inondation).